

LE CHÂTELET OPTÉ POUR L'ÉCLAIRAGE SOLAIRE

ACTUALITÉS - PAGE 08

BUDGET 2025 : CAP SUR L'EFFICACITÉ ET LA SOBRIÉTÉ

DOSSIER - PAGE 04

SDESM ÉNERGIES ACCÉLÈRE LA TRANSITION SOLAIRE

ACTUALITÉS - PAGE 10

UNE MATINALE RTE SUR L'AVENIR DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE FRANCILIEN

Mercredi 19 mars, le Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne (SDESM) a accueilli RTE pour une matinée d'échanges dédiée aux enjeux électriques régionaux et aux perspectives d'évolution du réseau de transport d'électricité à l'horizon 2040.

Face à une consommation en forte croissance (+35 % attendus d'ici 2035), l'Île-de-France se distingue par une dépendance marquée au réseau national, avec 95 % de son électricité importée. Cette spécificité impose une stratégie industrielle ambitieuse, articulée autour de trois axes : renouveler les infrastructures vieillissantes, raccorder les nouveaux consommateurs, notamment industriels et numériques, et renforcer la structure du réseau pour accompagner les flux énergétiques de demain.

Les représentants de RTE, Vivien Molinengo, Alexis Fatras et Bastien Giovannelli, ont également présenté les orientations du Schéma Décennal de Développement du Réseau 2024-2040 et échangé avec les élus sur les bonnes pratiques à adopter pour optimiser la collaboration entre collectivités et gestionnaire du réseau. Une rencontre essentielle pour anticiper les transformations et garantir un approvisionnement électrique fiable et durable en Île-de-France.



04 | DOSSIER

Budget 2025 : cap sur l'efficacité et la sobriété

08 | ACTUALITÉS

Le Châtelet-en-Brie opte pour l'éclairage solaire

10 | ACTUALITÉS

SDESM énergies accélère la transition solaire

12 | DOSSIER

L'espace "Mesures et Services" d'Enedis un outil utile pour les collectivités

14 | ACTUALITÉS

Éclairage public : le SDESM accompagne la mise en conformité des armoires de commande

SDESMmag'

n°37 Avril 2025

Directeur de publication
Pierre YVROUD

Comité de rédaction

Gérald GALLET, Nicolas DENANS, Julien BLIN, Christelle PIART, Jonathan LARRÉ, Gwennyn YARDIN, Marc BOITEL, Stéphane BOURRIER, Laurent HUGUET, Bruno BRION, Jean-Baptiste MÉNARD.

Conception & Réalisation

Alexandra COUSINARD
Riadh KRIR

Crédits photos

Adobe stock / SDESM

Distribution & Impression

Melun Impressions - 2 000 exemplaires



→ Toute l'info sur [sdesm.fr](https://www.sdesm.fr)

→ Suivez-nous sur   



Chères et chers collègues, mesdames, messieurs,

Alors que nous poursuivons notre transition énergétique, nous faisons à nouveau face à des défis de taille : une consommation électrique en baisse, un environnement économique incertain, et des évolutions réglementaires qui pourraient fragiliser nos projets d'avenir, notamment dans le domaine du photovoltaïque.

Cette technologie est un levier stratégique pour nos communes, notamment en zone rurale, où elle représente non seulement une source d'énergie décarbonée, mais aussi un outil de développement local et d'autonomie énergétique.

**“ Conjuguer
efficacité
et sobriété ”**

Suite aux modifications réglementaires et tarifaires décidées par le Gouvernement pour les petites installations photovoltaïques, le SDESM a mobilisé les acteurs concernés et les parlementaires pour défendre l'avenir de cette filière. En plus de répondre aux enjeux climatiques, le photovoltaïque est une opportunité de développement économique pour nos territoires. C'est pourquoi la SEM SDESM Énergies

poursuit son essor en exploitant de nouvelles installations solaires

Dans ce magazine, vous découvrirez d'ailleurs de nombreuses actions que le SDESM met en place pour vous accompagner au quotidien. De la modernisation des infrastructures d'éclairage public à l'optimisation des réseaux, en passant par l'investissement dans le déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques, notre objectif est clair : décarboner les usages, réduire les coûts et garantir un service public de qualité.

En 2025, nous poursuivons donc nos investissements dans des projets structurants pour notre territoire, comme la mise en conformité des armoires de commande d'éclairage public et le développement des énergies renouvelables. Ces projets s'inscrivent dans une logique de long terme, visant à offrir aux communes des solutions pérennes face aux enjeux énergétiques actuels.

Aujourd'hui, nous avons un impératif : conjuguer efficacité et sobriété. Le SDESM est et restera un acteur central de cette transition, en vous soutenant dans la mise en œuvre de solutions innovantes et en défendant, auprès de l'État, un cadre réglementaire favorable à nos projets locaux.

Plus que jamais, c'est à vos côtés que le SDESM continue d'œuvrer et de façonner l'avenir énergétique de notre département.

Pierre Yvroud
Président du SDESM

BUDGET 2025 :

CAP SUR L'EFFICACITÉ ET LA SOBRIÉTÉ

Si l'année 2025 se profile sous un contexte économique et géopolitique incertain, le Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne reste résolument engagé dans la modernisation des infrastructures énergétiques du territoire. Entre gestion rigoureuse et investissements stratégiques, ce dossier présente les chiffres clés du budget ainsi que les projets majeurs prévus pour l'année à venir.

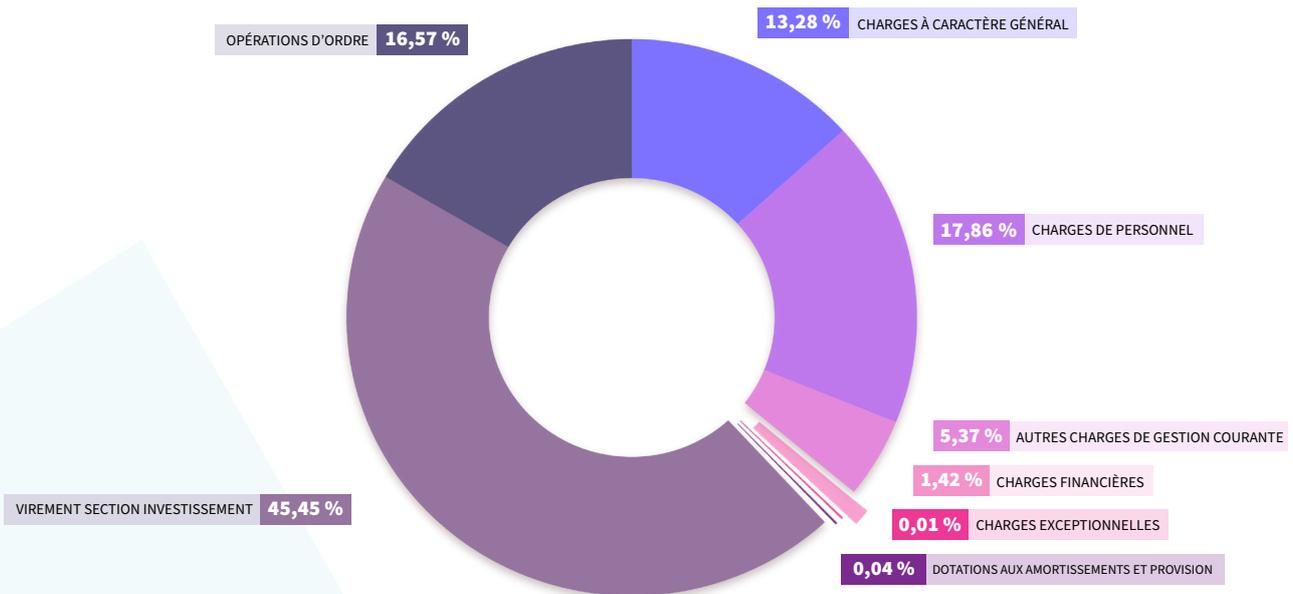
Un budget sous contrainte mais dynamique

En 2025, la gestion budgétaire du SDESM doit rester prudente face à une éventuelle diminution des recettes issues de l'accise sur l'électricité ou Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Électricité (TICFE), principale ressource du syndicat. Une baisse qui s'explique en partie par une réduction de la consommation électrique, liée aux efforts de sobriété des consommateurs. À l'inverse, certaines sources de revenus montrent des signes encourageants. La progression continue des recettes générées par les bornes de recharge pour véhicules électriques (+ 47%, soit 426 441 € en 2024) illustre, par exemple, la croissance de la mobilité électrique et l'attractivité du réseau Ecocharge77. Pour ce nouveau budget, le SDESM maintient donc le cap en mettant l'accent sur trois priorités : le déploiement des bornes de recharge, le développement des énergies renouvelables et la modernisation des réseaux et de l'éclairage public.

FONCTIONNEMENT : 18 100 684 €

LES DÉPENSES

Les charges de personnel représentent le poste le plus important du budget de fonctionnement (17,86 %) hors virement à la section d'investissement. Les charges à caractère général baissent d'environ 100 000 € par rapport au budget de 2024. Les subventions versées dans le cadre de la maintenance de l'éclairage public représentent 750 000 €.

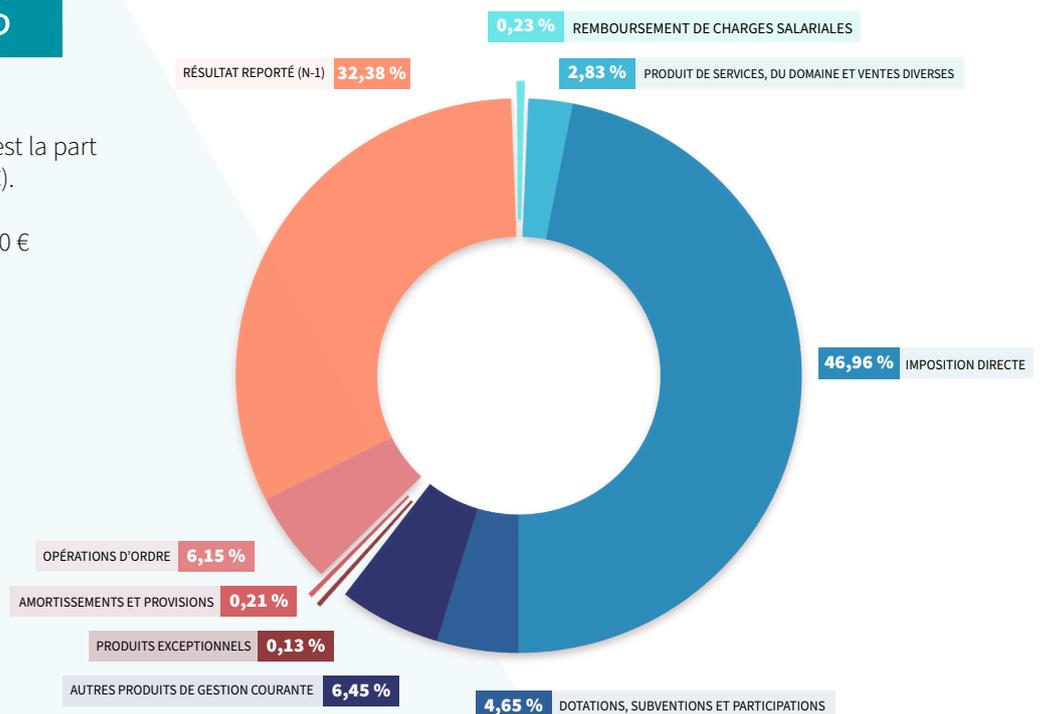


LES RECETTES

La ressource essentielle du SDESM est la part communale de la TICFE (8 500 000 €).

Le SDESM perçoit également 983 000 € de redevance (521 000 € de GRDF, 456 000 € d'Enedis et 6 000 € de Lizynergie).

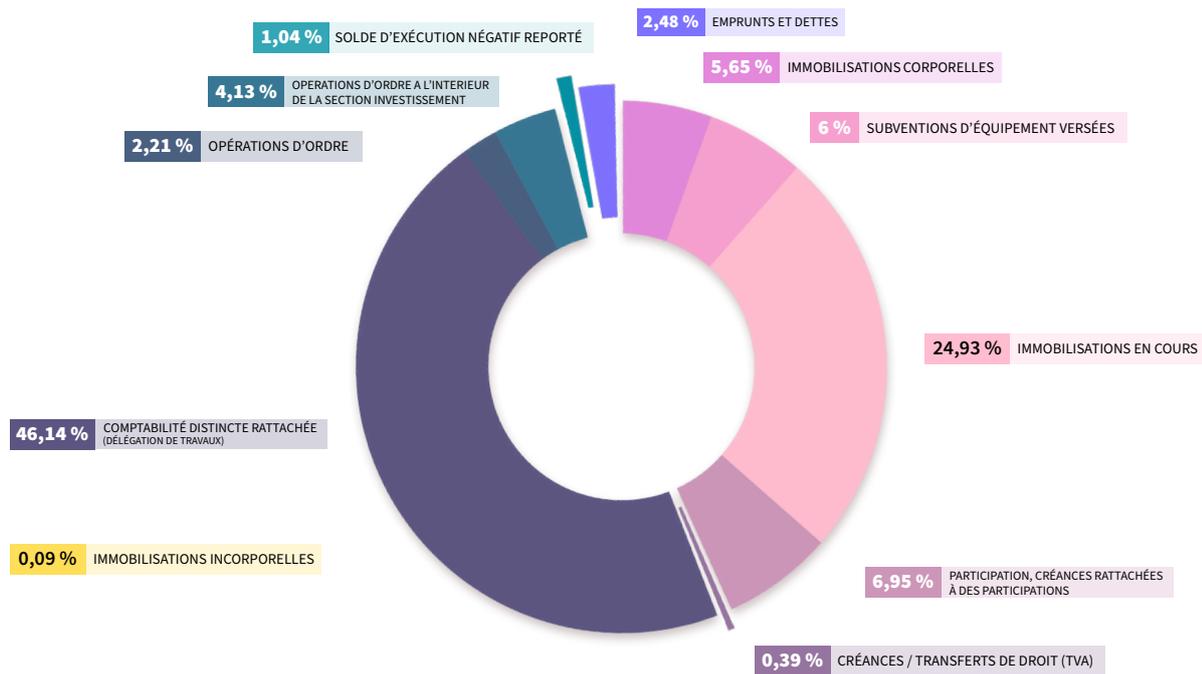
Les recettes des bornes de recharge pour véhicules électriques sont estimées à 500 000 €.



INVESTISSEMENT : 50 341 797 €

LES DÉPENSES

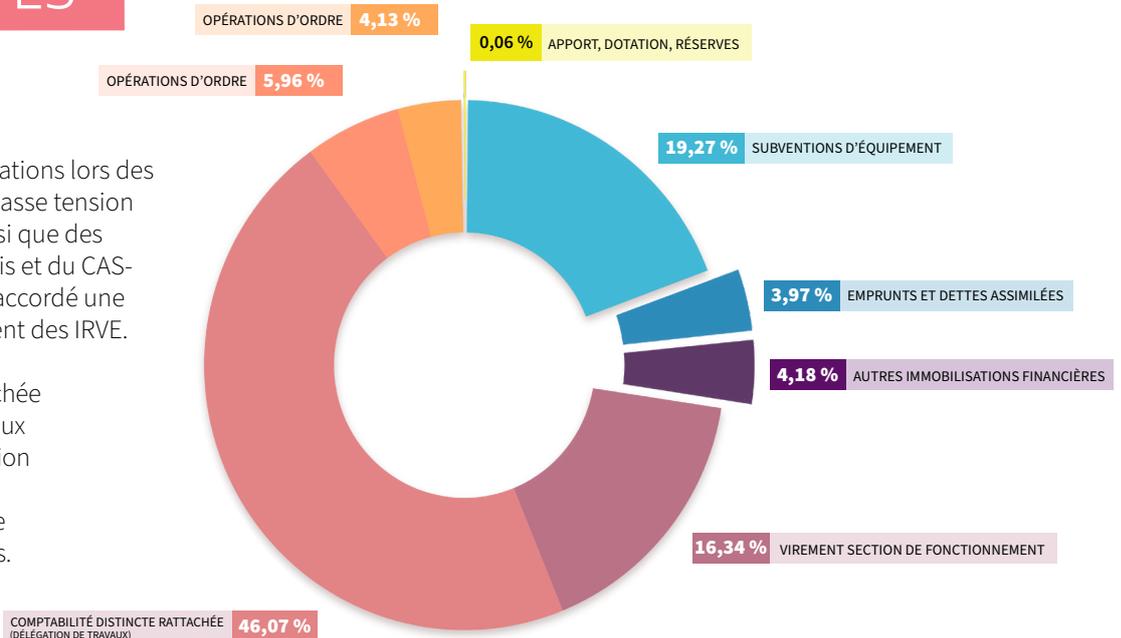
Les principales dépenses d'investissement sont celles liées aux travaux d'enfouissement des réseaux et de délégation de maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'éclairage public. Le versement des subventions d'équipement (subventions éclairage public et rénovation énergétique) représente environ 6 % des dépenses d'investissement, soit 3 018 000 €.



LES RECETTES

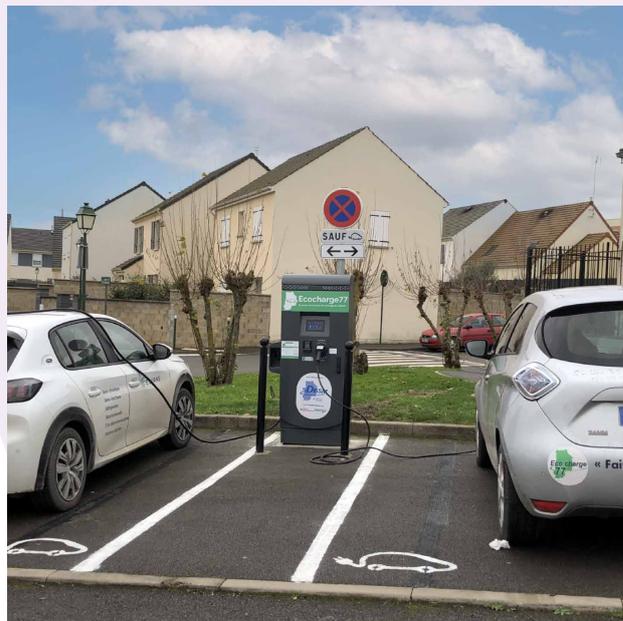
Le SDESM perçoit des participations lors des enfouissements des réseaux basse tension de la part des communes, ainsi que des subventions de la part d'Enedis et du CAS-Facé. Par ailleurs, la Région a accordé une subvention pour le déploiement des IRVE.

La comptabilité distincte rattachée correspond aux recettes liées aux enfouissements et à la délégation de maîtrise d'ouvrage pour les réseaux d'éclairage public et de communications électroniques.



Accélérer le déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques

Depuis 2 ans, l'un des projets majeurs du SDESM est l'extension du réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques. Après des investissements à hauteur du million d'euros en 2023 et 2024, le SDESM va poursuivre son programme de déploiement. Pour 2025, un budget de 623 000 € est ainsi prévu pour l'installation de 34 nouvelles bornes de recharge, renforçant encore le maillage du territoire seine-et-marnais. De nouvelles infrastructures attendues et nécessaires puisque l'on observe que 2024 a été marqué par une forte fréquentation et une augmentation des recharges effectuées, atteignant 55 332 recharges (+5,86 % par rapport à 2023).



Renforcer la production d'énergies renouvelables

À travers sa Société d'Économie Mixte, SDESM Énergies, le SDESM continue de promouvoir la production locale d'énergies renouvelables, une manière de renforcer l'autonomie énergétique de notre territoire. En 2025, le syndicat s'engage donc dans une recapitalisation de sa SEM, à hauteur de 3 millions d'euros, pour soutenir une activité sans cesse croissante. Alors que la centrale photovoltaïque de Boissise-la-Bertrand devrait être mise en service d'ici fin 2025, d'autres projets sont déjà en cours à Tourman-en-Brie, Bazoches-lès-Bray, Mousseaux-les-Bray, Moisenay ou encore Coulommiers (*lire p.11*).

Modernisation des réseaux électriques et de l'éclairage public

Le SDESM continue de privilégier les investissements dans ses domaines de compétence historique en tant qu'AODE, notamment l'enfouissement, l'extension et le renforcement des réseaux, pour garantir une qualité optimale de la distribution électrique. En 2025, 40 chantiers d'enfouissement seront lancés avec des investissements de près de 4,8 millions d'euros. Le SDESM poursuivra ses travaux de démolition de postes vétustes pour un montant de 432 000 €. Parallèlement, 87 communes ont déjà sollicité le SDESM pour des travaux d'éclairage public, et une aide de 500 000 € a été mise en place en 2025 afin de soutenir la rénovation des armoires de commande, avec un objectif de remplacer 350 armoires non conformes (*lire p.14*).



LE CHÂTELET-EN-BRIE OPTÉ POUR L'ÉCLAIRAGE SOLAIRE

Soucieux de concilier performance et sobriété environnementale, la commune du Châtelet-en-Brie a fait le choix d'installer 24 mâts autonomes sur sa voie verte reliant le bourg à la zone d'activités Les Grands Champs. Une solution, portée par le SDESM, qui répond aux enjeux d'aménagement des collectivités.



Exploiter l'énergie du soleil pour assurer l'éclairage public, c'est le principe des mâts autonomes solaires. Depuis 2012, en Seine-et-Marne, le SDESM en a installé 357 et prône cette solution auprès des collectivités inscrites dans une démarche d'éco-responsabilité.

Un éclairage autonome, intelligent et fiable

Équipés de panneaux photovoltaïques, ces mâts stockent l'énergie en journée dans des batteries, avant d'alimenter les luminaires LED dès la tombée de la nuit. Dotés de capteurs intelligents, ces dispositifs s'adaptent aux besoins des usagers grâce à un système de détection et de modulation de l'intensité lumineuse. Sur la voie verte du Châtelet-en-Brie, l'éclairage est assuré par des LED 40W et 2700K blanc chaud, tandis que le fonctionnement est piloté par des détecteurs communicants en radiofréquence de type LoRa.

Cela permet un mode veille à 20 %, avec une montée en puissance lorsqu'un piéton ou un cycliste est détecté. Cette technologie garantit un éclairage adapté, tout en réduisant les nuisances lumineuses et la consommation énergétique. L'autonomie des mâts est bien sûr garantie toute l'année, y compris en hiver lorsque les plages d'ensoleillement sont plus courtes. Ces nouveaux points lumineux ont été intégrés au marché de maintenance du SDESM, assurant ainsi leur suivi et leur pérennité.

Un choix économique et environnemental

Si l'éclairage solaire représente un investissement initial plus élevé, il s'avère rentable à long terme. Contrairement aux solutions filaires classiques, il ne nécessite aucune infrastructure souterraine, réduisant ainsi les coûts de génie civil et supprimant toute facture d'électricité.

Au-delà, l'éclairage solaire s'impose aussi comme une réponse adaptée aux aménagements de voirie et aux zones isolées, où le raccordement au réseau électrique serait trop complexe ou coûteux. Il est également pertinent lors de la rénovation d'un parc d'éclairage vieillissant, permettant d'éviter la remise en état de réseaux vétustes tout en assurant un éclairage efficace et durable.

Un projet innovant, maîtrisé par le SDESM

Les travaux, réalisés en février dernier, ont été menés par l'entreprise Equans INEO avec les équipements du fournisseur Fonroche Lighting.

S'élevant à un montant total de 82 480 € TTC, l'opération s'inscrit pleinement dans la démarche du SDESM, qui accompagne les communes dans la modernisation de leur éclairage public en privilégiant des solutions performantes et respectueuses de l'environnement.



PATRICIA TORCOL

MAIRE DU CHÂTELET-EN-BRIE



L'installation de ces mâts solaires a représenté un investissement important, mais à terme, cela devrait nous permettre de réaliser des économies, puisque c'est le soleil qui paye l'électricité. Cette voie avait besoin d'être sécurisée, et c'est donc une belle avancée, tant sur le plan environnemental qu'esthétique, car les matériels sont très jolis. Le SDESM nous a très bien assistés, tout comme il l'a fait pour nos projets d'enfouissement de réseaux, rue des Dames-de-Poissy, rue Saint-Hubert et ruelle Beaudra.





SDESM Energies
<https://www.sdesm-energies.fr>
olivier.gobaut@sdesm-energies.fr
01 82 79 00 69 - 06 48 87 36 60

SDESM ÉNERGIES ACCÉLÈRE LA TRANSITION SOLAIRE

En réponse à la loi d'accélération des énergies renouvelables, la SEM multiplie les projets et mise sur la valorisation des terrains dégradés pour déployer de nouvelles centrales photovoltaïques.

Une montée en puissance confirmée

L'inauguration du chantier de la centrale photovoltaïque de Boissise-la-Bertrand, en décembre dernier, illustre cette dynamique. Après les ombrières installées à Machault, Fontenay-Trésigny et La Rochette, la centrale, qui sera mise en service d'ici fin 2025, marque une nouvelle avancée pour la SEM. Avec ses 22 000 panneaux solaires pour 13,45 Mwc de puissance installée, celle-ci se hissera bientôt au 4ème rang des centrales les plus importantes de Seine-et-Marne. Et l'activité de SDESM Énergies ne s'arrête pas là. D'autres initiatives ambitieuses sont déjà en cours sur le territoire.

Trois nouveaux projets pour renforcer le solaire local

À Tournan-en-Brie, une ancienne friche située à la limite de Châtres va être réhabilitée pour accueillir une centrale solaire. Validé par la commune fin 2024, ce projet de 5 hectares abritera 8 000 panneaux photovoltaïques, capables de produire 4,9 Mwc. Une opportunité pour transformer un espace inexploité en source d'énergie renouvelable.

Coulommiers mise, quant à elle, sur l'optimisation de son patrimoine bâti. Une centrale solaire en toiture verra bientôt le jour sur les bâtiments des services techniques municipaux. Avec une capacité de 1 Mwc, elle participera à l'autonomie énergétique de la commune tout en valorisant des surfaces déjà construites.

Enfin, à Bazoches-les-Bray, c'est un projet novateur qui se dessine : une centrale photovoltaïque flottante sur un lac de carrière. L'étude de faisabilité menée en 2024 a confirmé le potentiel du site, et une évaluation environnementale est en cours pour garantir une intégration harmonieuse afin d'adapter le projet aux enjeux locaux. Exploiter des plans d'eau pour produire de l'électricité verte permet ici d'optimiser un espace sans artificialiser des sols.

Donner une seconde vie aux terrains dégradés

Au-delà de ces projets, SDESM Énergies a lancé en janvier 2025 une nouvelle initiative à destination des communes. Objectif : identifier des terrains dégradés – friches, anciennes décharges, délaissés routiers – pouvant accueillir des petites centrales photovoltaïques.

Un appel a été adressé aux élus pour repérer des sites de 6 000 à 12 000 m², offrant un fort potentiel de reconversion. L'enjeu est double : accélérer le développement des énergies renouvelables tout en redonnant une fonctionnalité à des espaces jusqu'ici inexploités.

CONTACT SDESM ÉNERGIES

www.sdesm-energies.fr
olivier.gobaut@sdesm-energies.fr
01 82 79 00 69 - 06 40 87 36 60

L'ESPACE " MESURES ET SERVICES " D'ENEDIS : UN OUTIL UTILE POUR LES COLLECTIVITÉS

Afin d'accompagner les communes dans la transition énergétique et la gestion de leurs consommations, Enedis met gratuitement à disposition des collectivités l'espace "Mesures et Services" sur son Portail Collectivités Locales. Un service précieux pour suivre et optimiser l'énergie de votre patrimoine.

Face aux enjeux de sobriété énergétique et d'optimisation des coûts, les collectivités ont besoin d'outils performants pour mieux gérer leur consommation. C'est tout l'intérêt du Portail Collectivités Locales d'Enedis, qui propose notamment un espace dédié : "Mesures et Services". Cet outil permet aux élus et agents municipaux d'accéder, en toute autonomie et aisément, aux données de consommation et de production de leur patrimoine énergétique.

Accessible sur mobile, PC et tablette, cet espace offre une vision claire et détaillée de l'activité des compteurs de la commune, avec des courbes de charge et un historique de consommation pouvant remonter jusqu'à trois ans. Une aide précieuse pour suivre l'évolution des usages, détecter d'éventuelles anomalies et ajuster les abonnements électriques.

Des fonctionnalités adaptées aux besoins des mairies

L'espace "Mesures et Services" ne se limite pas à une simple visualisation des consommations. Il permet également :

- De suivre la consommation énergétique des bâtiments publics, facilitant ainsi la mise en place d'actions d'économie d'énergie.
- De programmer des alertes de consommation ou de production et d'être notifié en cas d'anomalie, comme une surconsommation, une panne sur l'éclairage public ou une fraude.
- D'exporter les informations techniques et contractuelles des compteurs pour les besoins administratifs et les appels d'offres.
- De transmettre facilement des données énergétiques à un partenaire, par exemple dans le cadre d'un projet d'autoconsommation solaire

Via l'Espace Collectivités dédiée à la commune, celles-ci disposent d'informations sur les coupures en cours et récentes, les puissances disponibles sur le réseau ou encore d'une cartographie détaillée du réseau, utile pour

anticiper des projets de raccordement ou d'installations d'énergies renouvelables et d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques.

Un levier pour la transition énergétique locale

En Seine-et-Marne, plus de 350 communes ont ouvert leur Espace Collectivités Enedis. Et parmi elles, plus de 180 utilisent déjà l'espace "Mesures et Services" avec succès. À titre d'exemple, certaines ont optimisé leur puissance souscrite pour ajuster leurs abonnements et réaliser des économies substantielles. Pour d'autres, des alertes mises en place ont permis d'intervenir rapidement en cas d'anomalie, évitant ainsi des pertes d'énergie inutiles.

COMMENT BÉNÉFICIER GRATUITEMENT DU SERVICE ?

L'activation de l'espace "Mesures et Services" est simple et rapide. Il suffit de :

1

Disposer d'un compte sur le portail Collectivités Locales d'Enedis ou en créer un.

2

Faire une demande auprès de son Interlocuteur Privilégié Enedis qui accompagnera la collectivité dans la démarche.

3

Compléter un fichier recensant les points de comptage déjà renseignés, en précisant le segment concerné (*ex : éclairage public*) et en attribuant un nom à chacun (*ex : EP Mairie*).

Le Portail Collectivités locales

MON RÉSEAU ÉLECTRIQUE

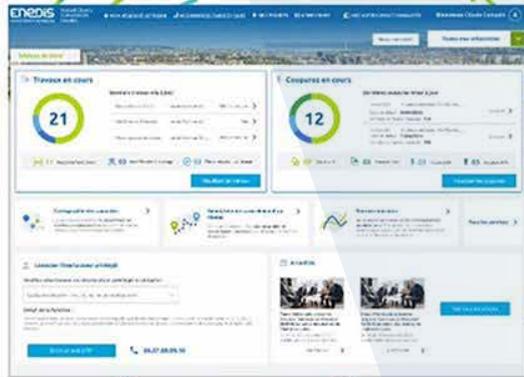
Mes travaux
Mes coupures / crises
Ma cartographie du réseau



M'INFORMER

Mes contacts Enedis
Mon aide en ligne (FAQ)
Ma documentation
Mes demandes en ligne
Mes actualités

<https://mon-compte-collectivite-enedis.fr/>



MES DONNÉES ÉNERGÉTIQUES

Mes compteurs
Mon espace "Mesures et Services"
Mes autorisations
Données accessibles par API



MES PROJETS

Service: Cartographie des capacités
Service: Simulateur de raccordement
Parcours de raccordement



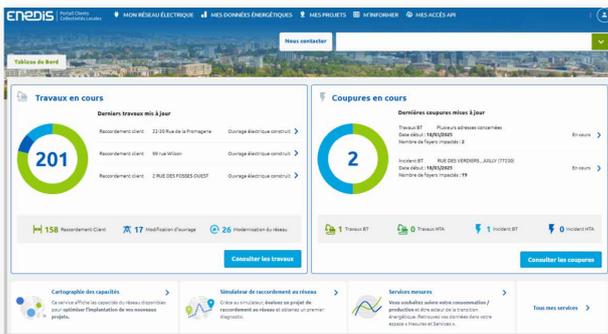
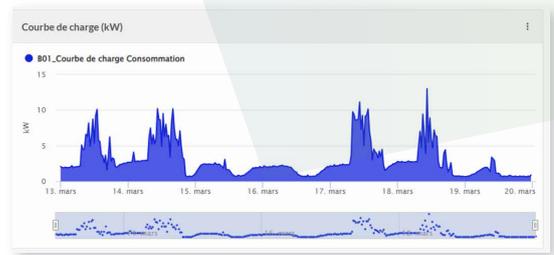
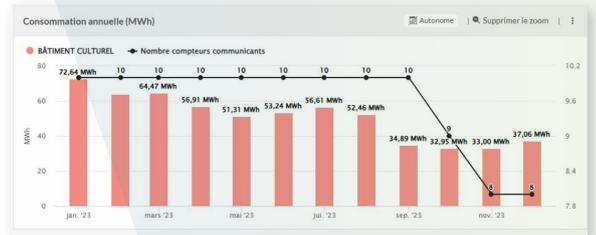
Un portail **SERVICIEL**, sécurisé, moderne et point d'entrée **UNIQUE** pour nos clients collectivités



MANUEL JIMENEZ

ENEDIS - DIRECTEUR TERRITORIAL SEINE-ET-MARNE

Avec cet outil, Enedis met à disposition des communes des données de consommation électrique accessibles en quelques clics. Sans expertise technique particulière, elles peuvent identifier des anomalies, optimiser leur puissance souscrite et mesurer l'impact de leurs actions de transition énergétique, comme le passage aux LED ou l'isolation des bâtiments. Pour aller plus loin, des fichiers Excel détaillés permettent aussi des analyses plus approfondies.



FRANCIS ROUSSET

VOISENON – ADJOINT AU MAIRE

Nous utilisons l'EMS pour détecter des pannes grâce aux seuils d'alerte de consommation que nous avons paramétré sur l'application. Cela nous permet aussi d'orienter nos décisions et nos projets, ainsi que de vérifier l'efficacité de nos travaux. Par exemple, avec le passage aux LED, on a constaté une réduction de moitié de notre consommation !

ÉCLAIRAGE PUBLIC : LE SDESM ACCOMPAGNE LA MISE EN CONFORMITÉ DES ARMOIRES DE COMMANDE

Les armoires de commande d'éclairage public jouent un rôle essentiel dans le bon fonctionnement et la sécurisation du réseau. Or, de nombreuses installations, vétustes ou non conformes aux normes en vigueur, présentent des risques électriques et entraînent des surcoûts énergétiques pour les collectivités.

Face à ce constat, le SDESM a décidé de renforcer son accompagnement en lançant l'opération « armoires non conformes 2025-2026 », avec une enveloppe de 500 000 € au titre du budget 2025, pour aider les communes à moderniser ces équipements.

Pourquoi rénover ses armoires de commande ?

Situées en extérieur et raccordées au réseau basse tension, ces armoires pilotent l'allumage et l'extinction des points lumineux, tout en protégeant les circuits électriques.

Aujourd'hui, l'installation d'horloges astronomiques constitue une évolution majeure pour optimiser la gestion de l'éclairage public. Contrairement aux anciennes horloges mécaniques, elles ajustent automatiquement les horaires en fonction de la position du soleil, grâce à une antenne GPS ou une connexion internet. Cette technologie permet une synchronisation optimale et peut générer jusqu'à 7% d'économies d'énergie.

Un soutien financier pour aider les communes à agir

À ce jour, 1480 armoires sont considérées non conformes d'après les données de notre marché de maintenance. Afin d'encourager la rénovation de ces équipements vieillissants, le SDESM cofinance, pour une période de 2 ans, jusqu'à 50 % de leur remplacement. 350 armoires pourront ainsi être modernisées en 2025. Les communes peuvent choisir d'effectuer directement les travaux ou de les déléguer au syndicat.

Le SDESM invite donc les collectivités à identifier les armoires nécessitant une mise à niveau, notamment en s'appuyant sur les diagnostics réalisés par les entreprises de maintenance. Une opportunité à saisir pour améliorer la performance énergétique et la sécurité de l'éclairage public

EN SAVOIR PLUS

eclairagepublic@sdesm.fr







VOUS FAITES QUOI LE 10 JUIN ?

UN ÉVÉNEMENT À NE PAS MANQUER AU SDESM

Des conférences d'experts

Des rencontres et échanges autour
de l'énergie en Seine-et-Marne

Des démonstrations et des innovations
au service des collectivités

Réservez votre matinée...
plus d'informations très bientôt !